

Cahier de fiches
ONDAINE -
PROCHE HAUTE-LOIRE

SMT AIRE
MÉTROPOLITAINE
LYONNAISE
syndicat mixte de transports



PLAN D'ACTIONS INTERMODALITÉ
2019-2021
pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise

Sommaire

• Fiche AML-1-SMT : Comité de suivi des partenaires du PAI par bassin	3
• Fiche AML-2-SMT : Tarification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML	4
• Fiche AML-3A-SMT : Développement de l'information multimodale	5
• Fiche AML-3B-SMT : Développement de l'information voyageurs transports collectifs en temps réel	6
• Fiche AML-3C-AURA : Développement de l'information multimodale dans les pôles d'échanges multimodaux	7
• Fiche AML-4-SMT : Pôles d'échanges multimodaux	8
• Fiche AML-4A : Aménagements du PEM de Lyon Part Dieu (phase1)	9
• Fiche AML-4B : Aménagements du PEM de Lyon Perrache (phase1)	10
• Fiche AML-4C : Aménagements du PEM de Saint-Etienne Châteaueux	11
• Fiche AML-5-SMT : Parcs relais	12
• Fiche AML-6-SMT : Expérimentation d'innovations intermodales	13
• Carte des actions de bassin	14
• Fiche OHL-1 : Etude prospective sur les fonctionnalités de desserte et l'intermodalité Ondaine - Haute Loire	15
• Fiche OHL-2 : Amélioration du PEM de Saint-Etienne Bellevue	16
• Fiche OHL-3 : Création d'un P+R tramway à Solaure	17
• Fiche OHL-4 : Remise à niveau des équipements voyageurs en gares	18
• Fiche OHL-5 : Rénovation de la gare de Saint-Etienne Carnot	19
• Fiche OHL-6 : Lutte contre les dégradations en gares	20
• Glossaire	21
• Les 75 actions cartographiées sur l'ensemble du périmètre de l'aire métropolitaine lyonnaise	22-23





Fiche AML-1-SMT : Comité de suivi des partenaires du PAI par bassin

Désignation :

Mise en place d'un Comité de suivi technique se réunissant au moins une fois par an, dans chaque bassin, et associant des représentants des autorités organisatrices, des exploitants, des concessionnaires, des services techniques de l'Etat et de collectivités, etc.

Lieu / échelle d'application :

Chaque bassin.

Objectif(s) :

- Bilan de l'avancement des actions recensées dans le présent plan d'actions ainsi que les autres actions portées par le SMT AML.
- Avancées des projets qui animent les territoires à plus long terme.
- Emergence de nouveaux projets.
- Partage des informations relatives à la coordination des offres, aux dysfonctionnements éventuels observés et partage des expériences à l'œuvre sur le territoire.

Calendrier de mise en œuvre :

Action SMT: lien continu SMT/Territoire

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Etat, Région, Départements de l'Ain et de l'Isère, EPCI, SYTRAL, Métropole de Lyon, SCOT, exploitants, concessionnaires...

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

Suivi de l'action :

Tenue au moins annuelle des groupes.

Points de vigilance, observations diverses :

Les ordres du jour seront élaborés de manière partenariale.

Ce comité de suivi permettra également d'initier des nouvelles actions partenariales au-delà de 2021 (plan d'actions «glissant») et de faciliter si besoin l'organisation de groupes de travail plus territorialisés afin de traiter des points ciblés (projets d'aménagement, coordination d'offre sur un site...).



Fiche AML-2-SMT : Tarification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML

Désignation :

Démarche de veille - propositions - expérimentations - développements en matière de tarification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML (gamme T-libr) et/ou de produits tarifaires combinés locaux.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML.

Objectif(s) :

- Poursuivre le développement de la gamme tarifaire multimodale zonale T-libr : couverture géographique, gamme tarifaire...
- Assurer un suivi des produits combinés.
- Promouvoir des innovations et/ou coopérations tarifaires à chaque besoin identifié, notamment autour des événements (création de titres multimodaux en lien avec la Biennale du Design 2019 organisée à Saint-Etienne).
- Faire connaître la tarification multimodale (mise en place d'un kit de communication, événementiels).
- Mieux connaître l'usage et ses évolutions (enquête auprès d'usagers et non-usagers).

Calendrier de mise en œuvre :

- 1 enquête début 2019 permettant de mieux connaître les usages et attentes.
- 3 COTECH en 2019 pour développer la gamme T-libr (diversification, extension territoriale, aspects institutionnels et techniques, etc.).
- Réactualisation des supports (modernisation et nouveaux tarifs).
- Campagne de promotion à la rentrée 2019 (diffusion par les autorités organisatrices / exploitants des nouveaux supports).
- Plan de communication été 2020 incluant les réseaux sociaux, le Web et les employeurs (cf. retours enquête).
- Extension géographique en préparation pour la zone «Libellule» et étude de potentiels d'extension plus large.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Membres du Syndicat ; autres AO concernées ; exploitants et, le cas échéant, partenaires événementiels.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

Points de vigilance, observations diverses :

Prendre en compte les contraintes techniques TCL liées au système billettique Técély (renouvellement prévu à l'horizon 2022), à titre principal sur la gamme occasionnelle.

S'assurer que les partenaires ont bien intégré la nécessaire compatibilité des supports et matériels associés (portillons métro, autres valideurs, supports de contrôle, vente...) dans leurs renouvellements.



Fiche AML-3A-SMT : Développement de l'information multimodale

Le SMT AML est maître d'ouvrage du référentiel de données Multitud' qui alimente plusieurs calculateurs d'itinéraire dont Oûra pour Auvergne-Rhône-Alpes, Moovizy pour le bassin stéphanois ou encore Optymod'Lyon pour le bassin lyonnais.

Désignation :

Poursuite de l'amélioration de l'information multimodale (cartographie des offres, réflexion sur l'élargissement à de nouveaux réseaux et de nouveaux services.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre élargi du SMT AML : périmètre Multitud' avec extensions possibles aux espaces vécus.

Objectif(s) :

- Consolider les informations ; les diffuser en multicanal ;
- Être force de proposition pour des évolutions en réponse aux besoins des usagers
- Sécuriser et partager les obligations en matière de production et diffusion des données

Calendrier de mise en œuvre :

Lancement de Multitud' 4 début 2021.

Maître d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Adhérents du Syndicat ; autres AO concernées ; exploitants.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML

Suivi de l'action :

COTECH et COPIL Multitud', au moins une fois par an dans le cadre des instances de gouvernance du partenariat Multitud'.

Points de vigilance, observations diverses :

La capitalisation et la diffusion de ces données multimodales sont importantes pour les territoires non-membres de Multitud'.



Fiche AML-3B-SMT : Développement de l'information voyageurs TC en temps réel

Désignation :

Développer la collecte de l'information en temps réel, en la rassemblant dans un concentrateur permettant d'alimenter des réutilisateurs comme Oûra avec interface utilisateurs par calculateur web ou appli mobile.

Qualifier la nature de l'information temps réel et les formats disponibles auprès des réseaux et exploitants.

Mettre en œuvre un programme de développement des SAEIV compatibles.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre Multitud'

Objectif(s) :

Répondre à une demande forte des utilisateurs des réseaux de transports collectifs par l'amélioration de l'information voyageurs qui repose sur un travail de mise en qualité des données, de fiabilité de l'offre de transport affichée et des échanges d'information.

Calendrier de mise en œuvre :

L'Application Moovizy permet de réaliser des réservations auprès de différents opérateurs de mobilité au sein de l'aire urbaine de Saint-Étienne. Tous les services de mobilité des partenaires seront accessibles. Il s'agit du premier MaaS (mobility as a service) de France.

multitud' 3 : Mise en œuvre de l'offre en temps réel progressivement à partir de début 2020.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML pour le référentiel Multitud'.

Réutilisateurs pour l'interface voyageurs.

Partenaires :

Région, AO partenaires disposant d'une information en temps réel sur leur réseau.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

Points de vigilance, observations diverses :

Adaptations à mener par les autorités organisatrices pour produire des données en temps réel ?



Fiche AML-3C-AURA : Développement de l'information multimodale dans les pôles d'échanges multimodaux



Désignation :

Afin de faciliter l'information des voyageurs TER à la descente des trains, et d'améliorer l'intermodalité avec les transports en communs, une information dynamique sur les prochains départs TC est en cours de déploiement. Elle permet également aux utilisateurs des TC qui fréquentent les pôles d'échanges d'être mieux informés sur ces circulations.

La SNCF est chargée du déploiement : installation des écrans en gare ou sur le périmètre des pôles d'échanges, alimentation des écrans via le serveur multimodal SNCF. Les données théoriques peuvent provenir de Multitud' qui alimentent la plateforme OURA!. Celle-ci peut alors alimenter le serveur SNCF. Les données temps réel pourront également être transmises, lorsqu'elles existent.

Poursuite de l'amélioration de l'information multimodale (cartographie des offres, réflexion sur l'élargissement à de nouveaux réseaux et de nouveaux services).

Lieu / échelle d'application :

Les gares du périmètre SMT AML (ciblage SNCF) :

- Roanne, Ambérieu, Voiron, Bourgoin-Jallieu
- Gorge de Loup, Saint Paul, Vaise, Vénissieux, Vienne, Villefranche
- Givors, L'Arbresle,
- Saint-Etienne Carnot, Saint-Etienne Bellevue, Saint-Etienne la Terrasse.
- D'autres gares du périmètre pourraient être choisies en fonction des besoins.

Objectif(s) :

Renforcer l'information multimodale pour améliorer les échanges intermodaux dans les pôles d'échanges et faciliter les correspondances.

Calendrier de mise en œuvre :

Plans d'intermodalité inscrits dans la convention SNCF. Mise en place d'informations multimodales dans les 14 gares de l'AML. Sollicitation récente de la région.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF pour l'installation des écrans et leur alimentation.

Partenaires :

Région, AO partenaires, SMT AML

Coût, clé de financement, moyens :

Financement d'un premier lot d'installation par la Région et la SNCF.

Contribution au déploiement d'écrans supplémentaires ou équipement d'autres sites par les partenaires.

Points de vigilance, observations diverses :

Saint-Etienne Métropole a développé une application multimodale « Moovizy ». A partir des données disponibles, un projet d'installation de bornes d'affichage existe pour les sites de Saint-Chamond, Châteaueux, Terrasse, Bellevue, Hôtel de ville (pôle de transport urbain, borne sur la place)



Fiche AML-4-SMT : Pôles d'échanges multimodaux

Désignation :

Démarche partenariale sur la gestion des PEM (prise en compte de tous les modes de déplacements et de transports), les conditions d'accès et la signalisation des pôles multimodaux, le développement des services associés et notamment le stationnement vélos en consigne sécurisée (harmoniser les conditions d'accès, y compris la tarification).ment des SAEIV compatibles.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML

Objectif(s) :

Optimiser, articuler, accompagner et faciliter le passage d'un mode de transport à un autre pour les différents types d'usagers.

Encourager le rabattement et la diffusion vers/depuis les réseaux de transport, y compris par les modes actifs pour le «premier» et/ou le «dernier» kilomètre.

Partager les connaissances et définir collectivement des perspectives d'amélioration des fonctionnements.

Accompagner les territoires pour faire des pôles d'échanges des leviers aux politiques de maîtrise de l'usage de l'automobile et de report modal vers le train, covoiturage et modes doux (marché, vélo, VAE...).

Calendrier de mise en œuvre :

Afin de compléter les travaux du PAI et en subsidiarité des études locales et régionales, réalisation d'une étude en 2020 sur parkings et services en gares de l'AML. Mise à jour des cahiers de bassin avec fiches gare (68).

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne, SYTRAL, intercommunalités, Région...

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'étude.

Pour les pistes d'action et évolutions : financement propre à chaque partenaire concerné.

Points de vigilance, observations diverses :

Principe de subsidiarité dans l'approche du sujet.

Intégrer les schémas modes actifs aux réflexions sur les aménagements des PEM.



Fiche AML-4A : Aménagements du PEM de Lyon Part-Dieu (phase 1)



Désignation :

Aménagement du pôle d'échanges multimodal (PEM) de Lyon Part-Dieu pour optimiser les circulations ferroviaires et l'intermodalité aux transports urbains et faciliter les déplacements à pied au sein de la gare et en liens avec les quartiers voisins.

Lieu / échelle d'application :

PEM de la gare Part-Dieu et relations aux quartiers voisins (Part-Dieu/ Villette/ Lafayette/ Paul Bert).

Objectif(s) :

- Apporter une réponse à la saturation de la gare.
- Optimiser l'articulation des différents modes de transports
- Création de la voie L pour retrouver une ponctualité et une robustesse acceptable en gare de Lyon Part-Dieu
- Doubler la surface de la gare avec création de nouveaux accès aux quais à partir de l'avenue Pompidou.
- Ouvrir la gare pour en faire un « morceau de ville » et un quartier à vivre attractif du quartier de la Part-Dieu.
- Faciliter les déplacements des usagers ferroviaires et plus généralement inter/ multimodaux : marche, vélo, voiture, TCU, TCNU
- Création de 2000 places de stationnement vélo.

Calendrier de mise en œuvre :

Comité stratégique fin 2019 avec décision d'un financement complémentaire.

2018-2024 : Travaux en cours de la phase 1. Désaturer la gare, améliorer les services et maximiser les recettes commerciales de la gare.

Création de la voie L par SNCF Réseau, coût 100M€ mais pas de nouveaux trains mis en route sur cette nouvelle voie car l'objectif est de désaturer.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF Gare et connexions pour le réaménagement et l'extension de la gare

SNCF Réseau pour la voie L et les accès Pompidou

SPL Lyon Part-Dieu (espaces publics et intermodaux)

SYTRAL pour TCU

Partenaires :

Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF Réseau, SNCF Gare et Connexion, SNCF Mobilités, Métropole de Lyon, Ville de Lyon, la SPL Lyon Part-Dieu et SYTRAL

Coût, clé de financement, moyens :

Financement partagé : 105 M€ Région, 100M€ Etat, 150M€ Métropole de Lyon

Observations diverses :

Projet de PEM inscrit dans la ZAC Part-Dieu



Fiche AML-4B : Aménagements du PEM de Lyon Perrache (phase 1)

Désignation :

Aménagement du PEM de Lyon Perrache pour améliorer l'intermodalité et l'insertion du PEM dans la ville. Ouverture du PEM sur le nouveau quartier de la Confluence.

Lieu / échelle d'application :

PEM de Perrache et ouverture au nord et au sud sur les quartiers environnants.

Objectif(s) :

- Ouvrir la gare de Perrache sur les quartiers Nord et Sud de la Presqu'île.
- Offrir plus de confort aux usagers inter/ multimodaux : marche, vélo, voiture, TCU, TCNU, ferroviaire.
- Répondre à la fréquentation de la gare qui devrait doubler d'ici 2030.
- Faciliter la liaison entre le Nord et le Sud de la Presqu'île de Lyon et transformer les abords de la gare de Perrache.
- Améliorer les accès à la gare et au métro et rendre les déplacements à pied au sein du PEM plus confortables.
- Création d'un passage dédié aux modes doux dans la voute ouest qui va accueillir également un accès métro direct, à 150 mètres de la place des Archives (sud du PEM).

Calendrier de mise en œuvre :

Travaux bientôt terminés, la livraison était initialement prévue pour mai 2020, mais il y a eu du retard et la livraison donc prévue pour l'été 2020. L'objectif principal est de mettre en accessibilité les quais de la gare et créer un accès à la gare côté place des Archives. La Métropole de Lyon travaille de son côté pour améliorer les cheminements piétons et rendre plus lisible l'accès au métro.

Maitre d'ouvrage / pilote :

- SNCF Gares et Connexions : création d'un nouvel accès à la gare.
- SNCF Réseau : mise en accessibilité des quais.
- SPL Lyon Confluence : espaces publics.
- SYTRAL : tram et métro.
- Ville de Lyon : espaces verts et équipements.
- Métropole de Lyon : pour le centre d'échange (CELP).

Partenaires :

Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF Mobilités.

Coût, clé de financement, moyens :

40 millions d'euros pour les phases 2018 à 2019.

Observations diverses :

La ligne de tramway T2 qui s'arrête actuellement à Lyon Perrache sera prolongée jusqu'à Confluence, empruntant les mêmes rails que le T1. Cela devrait permettre d'améliorer le cadencement et offrir des services en heure de pointe toutes les deux minutes en lien avec l'augmentation démographique du quartier Confluence.

Projet de PEM inscrit dans la ZAC Confluence. Le PEM se compose d'une gare ferroviaire, propriété SNCF, et d'un CELP, propriété Métropole de Lyon.



Fiche AML-4C : Aménagements du PEM de Saint-Etienne Châteaucieux

Désignation :

Le PEM de Châteaucieux met en relation TGV, TER, tramways, bus et 2 réseaux interurbains. Son aménagement, en 2006, demeure très bon, mais son fonctionnement et sa lisibilité pour l'utilisateur peuvent être améliorés :

- Amélioration du jalonnement interne au site du PEM et développer le stationnement vélos sur le parvis de la gare.
- Développement de l'information voyageurs multi réseaux en temps réel. A partir des données disponibles grâce à l'application multimodale «Moovizy» développée par Saint-Etienne Métropole, une ou plusieurs bornes d'information voyageurs pourraient être installées sur le PEM.
- A moyen / long terme, une passerelle doit permettre d'ouvrir la gare sur le secteur de projet urbain de Châteaucieux Nord / quartier du Soleil (ZAC EPA-SE) sur lequel d'importants programmes économiques et résidentiels sont en cours de programmation, ainsi qu'une relocalisation du parc relais TER.

Lieu / échelle d'application :

Saint-Etienne Châteaucieux.

Objectif(s) :

- Rationnaliser et développer la fonction P+R TER, au nord du site.
- Ouvrir la gare sur sa face nord pour accompagner le développement urbain important du quartier (EPA-SE, SEM, VSE), et faciliter les intermodalités par-delà le faisceau ferroviaire.
- Développer l'utilisation et le stationnement des vélos dans le quartier et dans le PEM.

Calendrier de mise en œuvre :

Maitre d'ouvrage / pilote :

Saint-Etienne Métropole / Région AURA.

Partenaires :

Exploitants, Départements (Loire, Haute-Loire), EPASE, Ville de Saint-Etienne.

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :

Fait l'objet d'une coordination.



Fiche AML-5-SMT : Parcs relais

Désignation :

Diagnostic des différents types de parcs relais existant sur «l'aire métropolitaine lyonnaise» et rentrant dans le périmètre du PAI : étude portant sur les tarifications, les modalités d'accès et de gestion ainsi que sur les sites qui font ou pourraient faire l'objet de projets de création ou d'extension.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre de «l'aire métropolitaine lyonnaise».

Objectif(s) :

Encourager le rabattement sur le réseau ferroviaire ; maîtriser le stationnement dans les pôles d'échanges (mieux gérer les effets de saturation et de débordement) et les effets de report des usagers entre les sites d'un bassin.

Partager les connaissances et «bonnes pratiques» et définir collectivement des perspectives d'amélioration de fonctionnement, de dimensionnement ou de création de nouveaux sites pour une gestion partagée et homogène et pour plus de lisibilité pour les usagers ;

Avoir une meilleure connaissance de la fréquentation des parkings et des profils des usagers ;

Prendre en compte les projets et souhaits d'évolution de l'offre TC dans la perspective de création de nouveaux sites ou de nouveaux aménagements des sites existants ;

Réfléchir aux possibilités de prioriser l'accès pour certains usagers (covoitureurs...) et aux modalités de contrôles ;

Réfléchir à mettre en place une information dynamique à proximité des P+R.

Calendrier de mise en œuvre :

- Approfondissement de l'analyse du stationnement sur 3 gares avec fréquentation importante (Villefranche-sur-Saône, Ambérieu-en-Bugey, Rive-de-Gier) par des étudiants du Master ITP2D de Lyon 3 supervisés par professionnels du CEREMA > restitution le 10 mars 2020
- Dans le cadre d'une coopération public / public, réalisation par le CEREMA d'un état de l'art des politiques de rabattement vers transports collectifs métropolitains et de stratégie en matière de parcs-relais associés > restitution prévue à l'été 2020
- Dans ce même cadre, diagnostic sur la prise en compte de la problématique de rabattement vers les gares dans les documents de planification (ou stratégies) du périmètre du PAI > restitution prévue à l'été 2020
- Mise à jour des informations des cahiers de bassin pour la soixantaine de gares concernées > Cahiers de bassin du PAI 2020
- Afin de compléter les travaux du PAI et en subsidiarité des études locales et régionales, réalisation d'une étude en 2020 sur les parkings et services en gares de l'aire métropolitaine Lyon / Saint-Etienne sur une quarantaine de gares > Résultats communiqués lors des Comités de suivi 2020

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Région, SYTRAL, Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne, Communautés d'agglomérations, CEREMA, Université Lyon 3 - Master ITP2D - Ingénierie des transports et politiques de déplacements durables...

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'étude. Pour les pistes d'action et évolution : financement propre à chaque partenaire concerné.

Points de vigilance, observations diverses :

Intervention de l'Etat pour améliorer l'axe Lyon Saint-Etienne.

Diversité des maitrises d'ouvrage, des situations géographiques et caractéristiques locales.



Fiche AML-6-SMT : Expérimentation d'innovations intermodales



Plusieurs démarches innovantes existent, émergent ou sont en cours d'expérimentation sur le territoire de l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne et pourraient être partagées avec l'ensemble des acteurs :

- Des services de covoiturage dynamique sans réservation sont expérimentés sur les Communautés d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien et Portes de l'Isère
- Une navette autonome entre le P+R (en projet) et la gare d'Ambérieu-en-Bugey (territoire d'expérimentation - CC Plaine de l'Ain)
- Une autre navette autonome (MIA) sur le site du parc industriel des Gaulnes à Meyzieu-Jonage avec la particularité de circuler sur route ouverte en lien avec le tramway T3 (projet pour 2019/2020 de Métropole de Lyon, Eiffage Énergie Systèmes, Berthelet, SERL et SYTRAL).
- Autostop partagé à Anse (expérimentation à partir de septembre 2018). Projet d'expérimentation porté par la Métropole de Lyon sur la voie réservée au covoiturage sur le tronçon A6-A7 déclassé

Désignation :

Dans la continuité du travail actuel du SMT AML sur la réalisation d'une grille des nouveaux acteurs privés de la mobilité, est proposée une démarche de veille sur les projets visant à faciliter l'intermodalité.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML

Objectif(s) :

Suivre les innovations technologiques et/ou servicielles ;
Le cas échéant faciliter le montage de projets dans les PEM ou territoires adaptés.
Contribuer à faire se croiser les offres d'innovation et les besoins des AO.

Calendrier de mise en œuvre :

En 2019 : un état sur les nouveaux acteurs de la mobilité sur les territoires urbains ruraux et péri-urbains

2020 : Prévoir une étude plus spécifique sur les territoires périurbains et ruraux

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

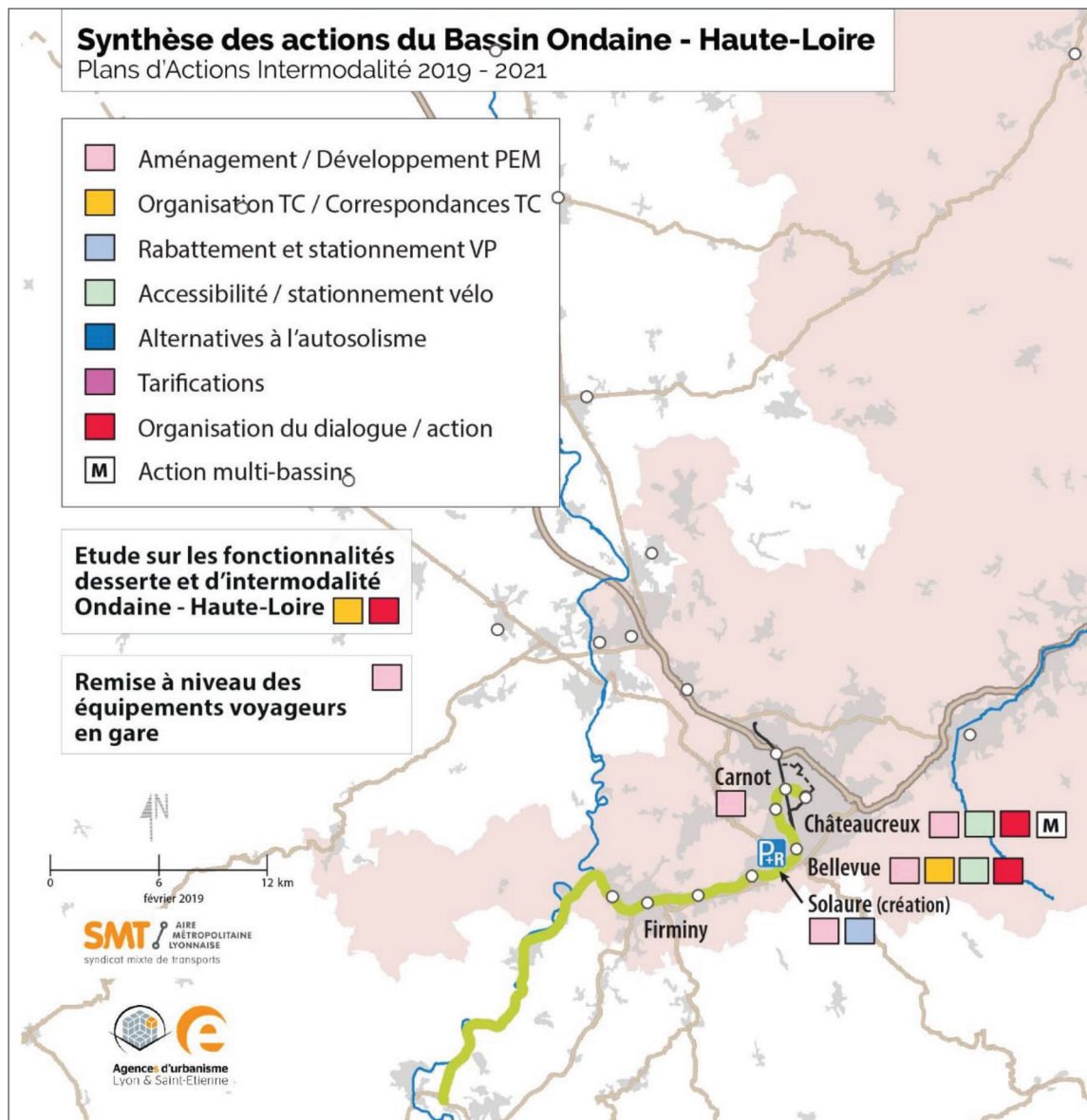
Membres du Syndicat ; autres AO concernées ; exploitants ; CEREMA, pôle CARA, PNR du Pilat, 3CM ...

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'animation de la démarche
Pour les pistes d'action et évolution : financement propre à chaque partenaire concerné / aides éventuelles....

Points de vigilance, observations diverses :

Faire le lien avec les EPCI du territoire qui seront retenus à l'appel à projets dans le cadre de l'initiative France Expérimentation «Dérégulations French Mobility, première vague», appel à projets portant également sur des projets permettant d'améliorer l'intermodalité ; faire le lien avec les autres appels à projets





Fiche OHL-1 : Etude sur les fonctionnalités de desserte et l'intermodalité Ondaine - Haute Loire

Désignation :

Démarche partenariale pour des évolutions et coordinations d'offres et à l'amélioration des intermodalités, entre réseaux urbains STAS, interurbains 42-43, et ferroviaire TER, conciliant plusieurs fonctionnalités (liaison Intercités Le Puy- Saint-Etienne - Lyon ; desserte bassin de vie Bas-Monistrol - Saint-Etienne ; desserte de proximité urbaine de Saint-Etienne et de l'Ondaine ; rabattement et desserte des communes rurales et périurbaines).

Lieu / échelle d'application :

Axe Saint-Etienne - Firminy - Bas-Monistrol

Objectif(s) :

Développer l'usage des TC dans le bassin et tout particulièrement l'attractivité des gares de Firminy et Bas-Monistrol (avec un enjeu de confortement de desserte pour celle-ci).

Calendrier de mise en œuvre :

Maitre d'ouvrage / pilote :

Co-pilotage pressenti : Région Auvergne-Rhône-Alpes, Départements de la Loire, et de la Haute-Loire ; Saint-Etienne Métropole.

Partenaires :

Loire Forez Agglomération, Communautés de Communes des Sucs, Marches du Velay-Rochebaron, Loire et Semène, Pays de Montfaucon, communes, exploitants réseaux, SMT-AML, Syndicats mixtes de SCOT Sud Loire et Jeune Loire.

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :



Fiche OHL-2 : Amélioration du PEM de Saint-Etienne Bellevue

Désignation :

St-Etienne Bellevue est un PEM en entrée sud de la ville de St-Etienne mettant en relation TER, tramways, bus et 2 réseaux interurbains. Il a fait l'objet de plusieurs vagues d'aménagement et amélioration, mais son fonctionnement et sa lisibilité d'usage peuvent encore être améliorés.

Bellevue est par ailleurs identifié dans les actions portées par Saint-Etienne Métropole comme un quartier de «grands projets» / «renouvellement urbain» : restructuration de la cité scolaire d'Urfé (fin des travaux 2021), des projets pour densifier et accompagner les espaces en mutation, aménagements des espaces publics (réfection de la place du marché de Bellevue en 2017).

Restructuration du réseau tram à partir de fin 2019 avec la mise en service du prolongement du T3 (Bellevue <-> Hôpital Nord via Châteaureux).

Lieu / échelle d'application :

PEM de Saint-Etienne Bellevue

Objectif(s) :

- Améliorer les relations et l'intermodalité entre transports collectifs : articulation trams / trains / bus / cars par relocalisation et réaffectation des arrêts, mise aux normes PMR, reprise d'aménagement et fonctionnement du terminus T3
- Bus et cars : reprise des itinéraires de/vers le PEM
- Modes actifs : amélioration des cheminements piétons et création d'itinéraires cyclables continus, cohérents et sécurisés de/vers le PEM

Calendrier de mise en œuvre :

Maitre d'ouvrage / pilote :

SEM

Partenaires :

Région, départements Loire / Haute-Loire (pour la desserte cars).

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :

La gare de Bellevue et son quartier ont bénéficié d'une démarche d'étude «Urbagare».



Fiche OHL-3 : Création d'un P+R tramway à Solaure

Désignation :

Le P+R SEM de Bellevue est proche de la saturation (un taux d'occupation moyen proche de 90 %) et demeure peu attractif pour la clientèle pendulaire se rendant en tramway au centre-ville de Saint-Etienne, le site étant éloigné et peu accessible depuis la RN88.

Le site optimal pour créer un P+R tramway est identifié à hauteur de l'ancienne Faculté de médecine (à Solaure - P.L. Courier) : proximité immédiate d'un échangeur RN88 de/vers l'Ondaine et la Haute-Loire.

Lieu / échelle d'application :

Entrée Sud de Saint-Etienne.

Objectif(s) :

Développer le report modal sur le tramway à l'entrée sud de Saint-Etienne en développant une offre P+R attractive.

Calendrier de mise en œuvre :

Maitre d'ouvrage / pilote :

Saint-Etienne Métropole.

Partenaires :

Ville de Saint-Etienne, STAS.

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :

Départements de Loire et Haute-Loire à associer pour l'offre TC.



Fiche OHL-4 : Remise à niveau des équipements voyageurs en gares

Désignation :

Remise à niveau des services voyageurs (information dynamique, abris de quai, éclairage, distributeur).

Lieu / échelle d'application :

Haltes de Fraise-Unieux jusqu'à Retournac.

Objectif(s) :

Développer l'attractivité des gares et améliorer le confort des usagers.

Calendrier de mise en œuvre :

Remise à niveau des équipements voyageurs en gare prévue pour 2021 (info voyageurs, distribution, conditions d'attente, éclairage et accès, consignes individuelles vélos) sur les gares auvergnates de la Vallée de la Loire : Retournac, Pont de Lignon, Bas Monistrol et Aurec.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF Gares et connexion.

Partenaires :

Région AURA.

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :



**NON
DEMARRÉ**



Fiche OHL-5 : Rénovation de la gare de Saint-Etienne Carnot

Désignation :

La gare de Carnot est marquée par des problèmes récurrents de sécurité et de dégradations. Ses murs et équipements ont été récemment «rafraîchis» mais des aménagements plus conséquents ont été identifiés pour rénover plus en profondeur le site. Le financement et la programmation de ces travaux restent à opérer.

Donner de l'attractivité à la gare et l'ouvrir sur le quartier.

Lieu / échelle d'application :

Saint-Etienne Carnot.

Objectif(s) :

Sécuriser et redonner de l'attractivité à la gare.

Calendrier de mise en œuvre :

Il est nécessaire de déterminer des attendus vis-à-vis des gares de Carnot et de Bellevue avant d'y envisager des travaux. Plusieurs délégations de service public seront renouvelées en 2021. La réflexion sur les lignes sera liée à cette échéance.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF Gares & Connexions

Partenaires :

Gare : Région, SNCF Gares et Connexions, SEM, Ville de Saint-Etienne, EPASE.

PEM : Région AURA, Département de la Loire, Saint-Etienne Métropole.

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :

Faire le lien avec l'action «Etude sur les fonctionnalités de desserte et l'intermodalité Ondaine - Haute Loire».

Réflexion à mener sur la fonction des gares stéphanoises et leur articulation les unes par rapport aux autres.

Réflexion à mener sur l'intermodalité TER / TIL / tram. Le département de la Loire évoque le rapprochement de l'arrêt des cars TIL de la gare et de la station de tramway (dans le sens sortant en direction du Forez) pour faciliter cette intermodalité TIL/TER et TIL/tramway.



Fiche OHL-6 : Lutte contre les dégradations en gares

Désignation :

Les gares font face à des problèmes de sécurité et de dégradations, principalement dans l'Ondaine et à Carnot.

Dans le plan de vidéoprotection de la Région Auvergne Rhône Alpes, 4 gares de l'axe sont actuellement programmées pour faire l'objet d'un équipement ou d'une mise à niveau des équipements existants : Bas-Monistrol, Aurec-sur-Loire, Fraisses - Unieux et Firminy

Plusieurs autres gares de l'axe ne disposent pas de vidéoprotection opérationnelle (La Ricamarie, Le Chambon-Feugerolles, ...) malgré des problèmes récurrents de vandalisme et de dégradation, pénalisant l'attractivité et le bon fonctionnement de ces gares pour leur clientèle.

Lieu / échelle d'application :

Gares de l'axe ferroviaire.

Objectif(s) :

Sécuriser les sites pour relancer leur attractivité clientèle

Calendrier de mise en œuvre :

Réflexions sur la sécurisation des gares du bassin. Etude menée par SCNF Réseaux pour trouver des solutions en lien avec les dispositifs régionaux.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF Gares et Connexions pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Partenaires :

Région, EPCI, SNCF Gares & Connexions.

Coût, clé de financement, moyens :

A définir

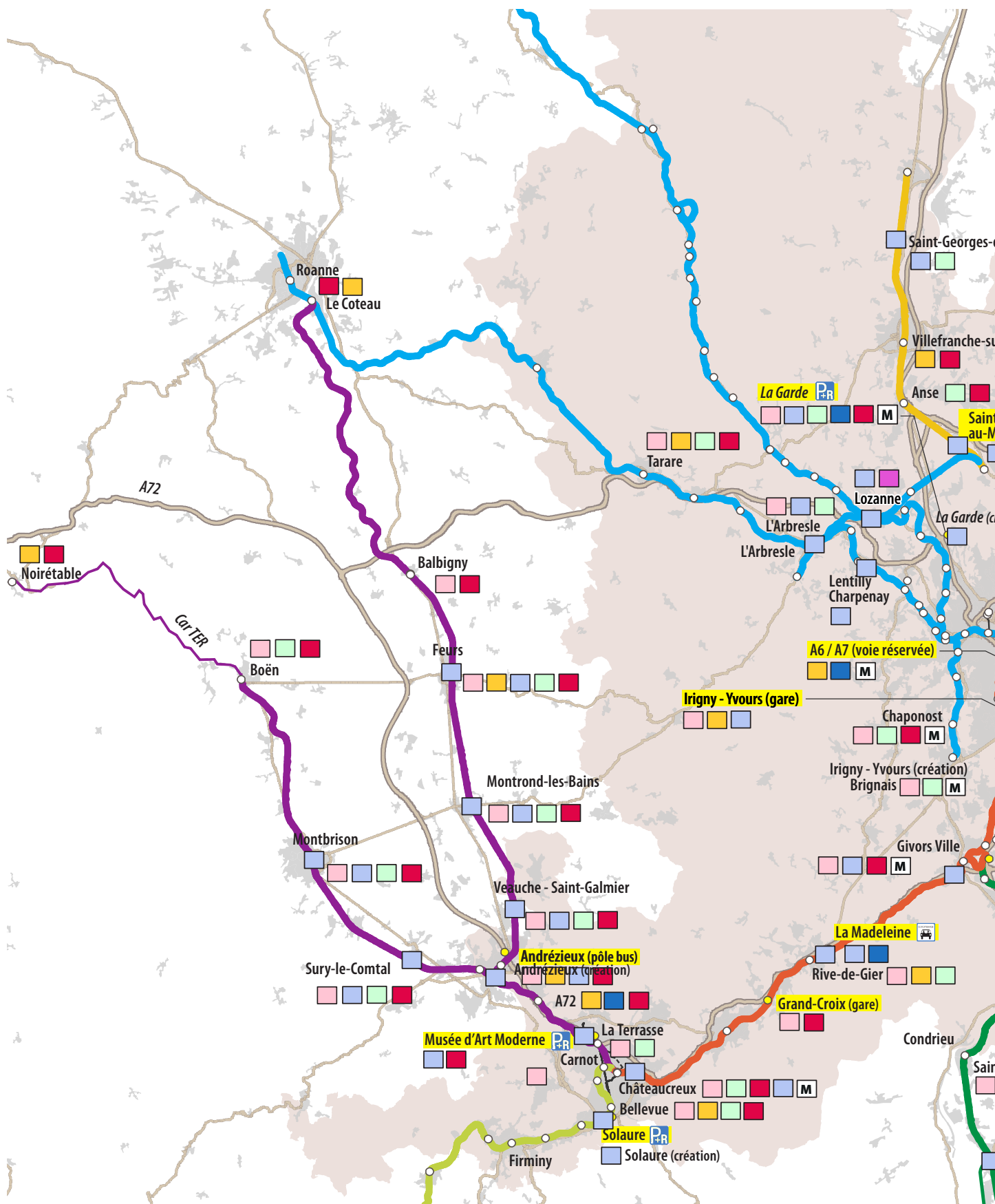
Observations diverses :

En fonction des spécificités de chacune de ces gares des aménagements différents seront à prévoir.

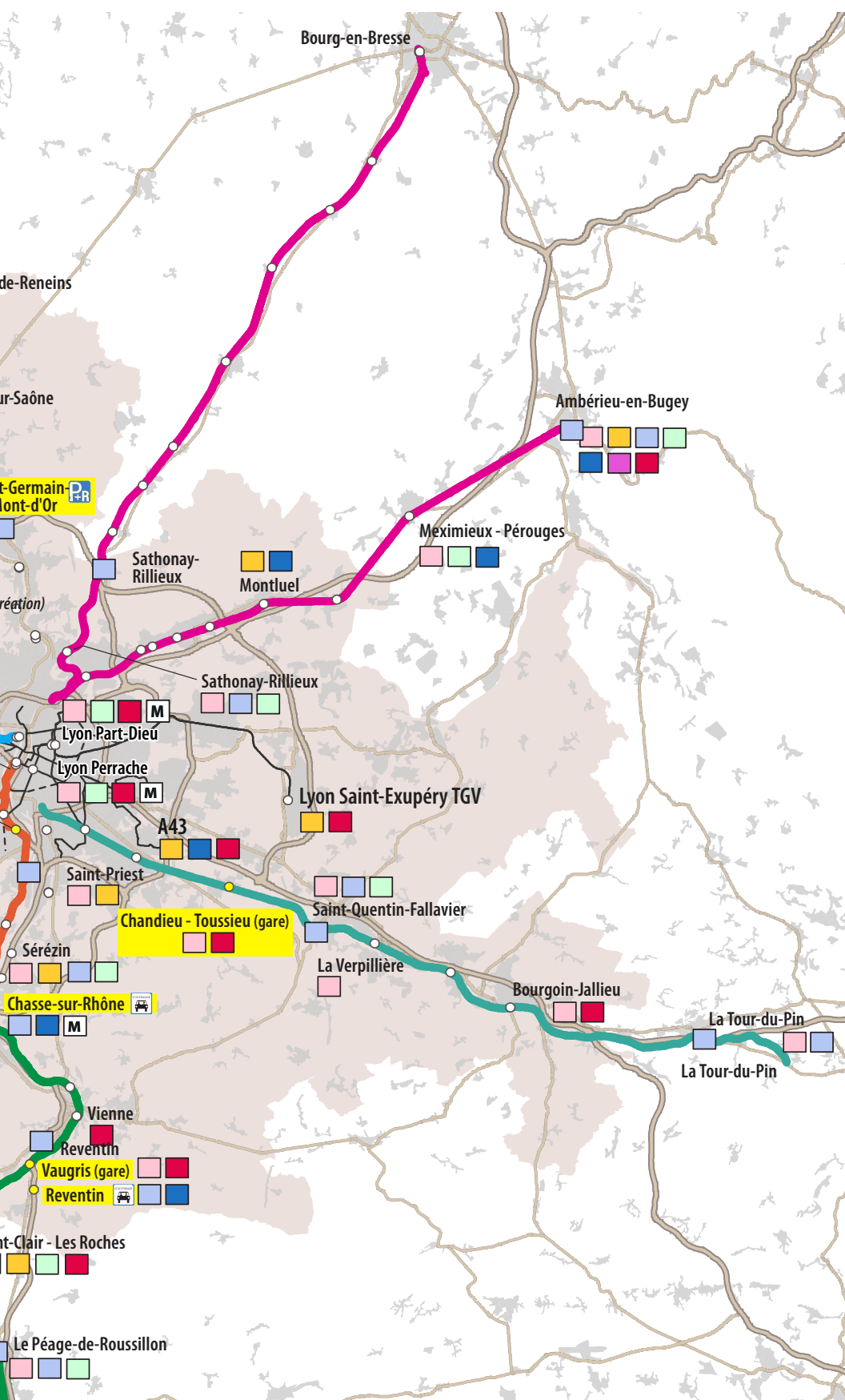
Glossaire

- AO** : Autorités organisatrices
- AURA** : Auvergne-Rhône-Alpes
- BUCOPA** : Syndicat Mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain
- CA3B** : Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse
- CAVBS** : La communauté d'agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône
- CCMP** : Communauté de communes de Miribel et du Plateau
- CCPA** : Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
- CEREMA** : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
- CPER** : Contrat de plan État-Région
- COPLER** : Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône
- CCVG** : Communauté de Communes de la Vallée du Garon
- DSP** : Délégation de service public
- EPASE** : Établissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne
- EPCI** : Établissement public de coopération intercommunale
- HPM** : Heure de pointe du matin
- IFSTTAR** : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
- PAI** : Plan d'Actions Intermodalité 2019-2020 pour l'aire métropolitaine lyonnaise
- PDIE** : Plan de déplacement inter-établissements
- PEM** : Pôle d'échange multimodal
- PMR** : Personne à mobilité réduite
- PNR** : Parc Naturel régional
- P+R** : Parc relais
- SAEIV** : Système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs
- SCOT** : Schéma de cohérence territoriale
- SD'AP** : Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée
- SMT AML** : Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise
- SPL** : Société publique locale
- STAS** : Société de transports de l'agglomération stéphanoise, également dénomination commerciale du réseau de Saint-Etienne Métropole
- SYTRAL** : Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise
- TAD** : Transport à la demande
- TCNU** : Transport collectif non-urbain
- TER** : Transport express régional
- TGV** : Train à grande vitesse®
- TCU** : Transport collectif urbain
- TIL** : Transports interurbains de la Loire
- VAE** : Vélo à assistance électrique
- VPC** : Véhicule particulier conducteur
- VPP** : Véhicule particulier passager
- ZAC** : Zone d'aménagement concerté

Les 75 actions cartographiées sur l'ensemble du périmètre



de l'aire métropolitaine lyonnaise



75 fiches actions
ont été classées
en 7 catégories dont

- 8 actions à l'échelle
de l'AML et de plusieurs
multi-bassins
- 13 fiches portant
sur des créations
d'infrastructure
ou d'aménagement
"lourd"



Contact

Pour toute question relative
aux fiches actions du PAI,
veuillez contacter :

Axel Sagnardon

a.sagnardon@smtaml.fr

06 03 47 88 45



SMT AIRE
MÉTROPOLITAINE
LYONNAISE

syndicat mixte de transports

Rachel Haab-Lab, Directrice SMT AML
r.haabl@smaml.fr • Tél. 06 20 40 91 75

Nos membres



1, place de la Liberté
cs 80507 – 69701 Givors Cedex

tél : +33 (0)4 37 20 17 51
fax : +33 (0)4 37 22 61 47

contact@smtaml.fr
www.smtaml.fr